

ACTION URGENTE

SALVADOR. BEATRIZ A BESOIN D'AIDE MAIS LES AUTORITÉS N'INTERVIENNENT PAS

Beatriz attend que les autorités l'autorisent à subir l'intervention médicale dont elle a besoin de toute urgence. Nous savons que les autorités s'inquiètent des appels que le réseau Action urgentes leur a adressés, et il est crucial de continuer à faire pression sur elles.

Beatriz est actuellement enceinte de 23 semaines. Elle a d'abord réclamé un avortement il y a deux mois, mais au lieu de prendre les mesures nécessaires pour sauver la vie de cette femme et préserver sa santé, les autorités se sont mises en retrait et ont refusé d'accéder à sa demande, malgré la souffrance et l'angoisse que cette situation cause à Beatriz et à sa famille, et malgré les mesures de protection que la Commission interaméricaine des droits de l'Homme a accordées à cette femme le 29 avril 2013.

Cette situation devient de plus en plus urgente, et nous demandons à chacun de passer immédiatement à l'action de différentes manières, en soutenant notre ONG partenaire Agrupación Ciudadana, qui a organisé une conférence de presse le 14 mai dernier pour appeler les autorités à agir avant qu'il ne soit trop tard. Celle-ci prévoit également une grande manifestation le 15 mai à 8 heures, devant la Cour suprême.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol, en anglais ou dans votre propre langue :

- envoyez un message sur Twitter au président salvadorien et au procureur général, notre ONG partenaire ayant expliqué l'importance de ces messages. Vous trouverez des idées de tweets un peu plus bas ;
- appelez l'ambassade du Salvador dans votre pays et dites-vous préoccupé-e par le sort de Beatriz, et précisez que le gouvernement a le devoir de protéger ses droits humains et que tout délai supplémentaire est inacceptable ;
- faites circuler le dernier blog en date d'AI sur Beatriz, l'entretien vidéo avec cette femme et les actions en ligne d'AI États-Unis et d'AI Royaume-Uni (vous trouverez les liens dans le complément d'information ci-dessous) ;
- continuez de nous envoyer vos photos à equipoca@amnesty.org, pour manifester votre solidarité. Nous les transmettons à Agrupación Ciudadana, qui les envoie ensuite à Beatriz.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 20 MAI 2013 À :

Si vous ne pouvez envoyer qu'un message, adressez-vous en priorité au président du Salvador.

Messages pour le président :

@presidencia_sv Vous pouvez sauver Beatriz (#saveBeatriz), elle veut vivre. Accordez-lui l'intervention dont elle a besoin.

@presidencia_sv #Beatriz veut vivre, vous avez le devoir de protéger ses droits humains, sauvez Beatriz (#saveBeatriz) et agissez maintenant !

@presidencia_sv Vous avez le devoir de protéger les droits humains de #Beatriz : le monde surveille #saveBeatriz

@presidencia_sv À travers le monde, nous soutenons ceux qui manifestent pacifiquement pour sauver Beatriz (# saveBeatriz)

Messages pour le Procureur général :

@luism_abogado #Beatriz veut vivre : veillez à ce qu'elle ne soit pas poursuivie afin de pouvoir subir l'intervention dont elle a besoin immédiatement #saveBeatriz

@luism_abogado Sauvez Beatriz (#saveBeatriz) et permettez-lui d'obtenir l'intervention dont elle a besoin, sa vie est entre vos mains

@luism_abogado À travers le monde, nous soutenons ceux qui manifestent pacifiquement pour sauver Beatriz (# saveBeatriz)

Si vous voulez encourager d'autres personnes à passer à l'action, n'hésitez pas à utiliser les exemples de messages suivants :

Agissez maintenant pour sauver Beatriz (#saveBeatriz) : appelez l'ambassade du Salvador dans votre pays ou envoyez-leur un courriel, et dites-leur de faire en sorte qu'elle subisse l'intervention dont elle a besoin !

#Beatriz veut vivre : <http://vimeo.com/65681838> Passez à l'action ! #saveBeatriz <http://bit.ly/ActBeatriz>

Si vous n'avez pas Twitter, envoyez un courriel ou un fax aux numéros suivants :

Président du Salvador Fax : +503 2243 6860 ; Formule d'appel : *Estimado Señor Presidente, / Monsieur le Président,*

Procureur général Fax : +503 2246 4950 ; Courriel : fiscalgeneral@fgr.gob.sv ; Formule d'appel : *Estimado Señor Fiscal General, / Monsieur le Procureur général,*

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la deuxième mise à jour de l'AU 93/13. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR29/002/2013/fr>.



ACTION URGENTE

SALVADOR. BEATRIZ A BESOIN D'AIDE MAIS LES AUTORITÉS N'INTERVIENNENT PAS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le blog d'AI concernant Beatriz :

En anglais : <http://livewire.amnesty.org/2013/05/13/el-salvadors-officials-are-playing-russian-roulette-with-young-womans-life/>

En espagnol : <http://livewire.amnesty.org/es/2013/05/13/autoridades-en-el-salvador-estan-jugando-a-la-ruleta-rusa-con-la-vida-de-una-juven/>

Entretien vidéo avec Beatriz (en espagnol) avec Agrupación Ciudadana : <http://vimeo.com/65681838>

Demandez également aux personnes de votre réseau, à vos amis et à vos proches de passer à l'action avec AI États-Unis et AI Royaume-Uni :

<http://bit.ly/ActBeatriz>

http://www2.amnesty.org.uk/blogs/sms-action-network/el-salvador-woman-denied-life-saving-treatment?utm_source=aiuk&utm_medium=Priorities&utm_campaign=IAR&utm_content=ElSalvador_nib

Les droits sexuels et reproductifs découlent des droits fondamentaux reconnus par les traités internationaux, les normes régionales, les constitutions nationales et les diverses normes en la matière relatives aux droits humains. La réalisation de ces droits comprend le respect des droits relatifs à l'intégrité physique et mentale, notamment à la vie, à la liberté et à la sécurité de la personne ; du droit de ne pas être torturé et de ne pas être soumis à des traitements cruels, inhumains ou dégradants ; du droit à la vie privée et à la vie familiale ; des droits relatifs à la liberté d'opinion et d'expression ; et du droit de ne pas subir de discrimination. Ces droits proviennent directement des principes qui sont à la base des droits sexuels et reproductifs : l'intégrité physique et mentale de la personne, son autonomie, et le principe de non-discrimination quels que soient le genre, la race, la nationalité ou l'origine, l'orientation sexuelle, le handicap ou le statut socioéconomique de l'intéressé.

Les droits sexuels et reproductifs sont une composante essentielle des droits fondamentaux de toute personne. Leur respect est indispensable à la dignité humaine et au bien-être physique, affectif, mental et social, et leur réalisation améliore les conditions de vie et les relations personnelles, et contribue à l'égalité des genres et à l'autonomisation. Toute personne doit avoir la possibilité d'en jouir en toute liberté et sans contrainte, discrimination ou violence.

En juin 2011, la Rapporteuse spéciale des Nations unies chargée de la question de la violence contre les femmes a fait part de ses vives inquiétudes quant à la situation au Salvador dans ce domaine, et a rappelé que l'inaction des autorités en matière d'enquêtes, de poursuites et de réparation pour ce type de crimes engendre un climat d'impunité pour les violences liées au genre.

Dans son rapport, la Rapporteuse spéciale a également exhorté le gouvernement à réviser les lois interdisant l'avortement en toutes circonstances, y compris en cas de grossesse à risque élevé ou résultant d'un viol.

Nom : Beatriz

Genre : femme

Action complémentaire sur l'AU 93/13, AMR 29/005/2013, 15 mai 2013

AMNESTY
INTERNATIONAL

